



La Normandie au temps de l'épidémie

La Chronique de Normandie n°772 – Récit des hauts faits, projets, humeurs et ambitions des responsables de la région – Mois de nov. 2022

Les demandes en ligne...

Désormais, plusieurs sites sont disponibles pour accéder plus rapidement aux fonds européens.

- www.europe.en-normandie.eu. C'est le site d'information générale, avec les documents clés et les contacts.
- monespace-aides.normandie.fr. Ce site permet de déposer un dossier de demande d'aide à la Région pour tous les fonds disponibles.
- <https://normandie.dreets.gouv.fr> et <https://fse.gouv.fr>. Deux sites de demande d'aide pour le volet "État" du FSE+ et FTJ.

Objectif : "être un peu plus près des étoiles".

Nouveau et intéressant

Présidé par Jean-Luc Léger, le CESER vient de publier un rapport sur la Normandie face au Brexit. C'est nouveau et intéressant.

- Avec le Brexit, la Normandie est devenue une région-frontière de l'Union Européenne : quelles sont les conséquences de cette évolution ? Que faut-il faire pour ne pas la subir ? Le rapport répond à ces questions.
- Si les auteurs reconnaissent l'ampleur de la crise de la pêche, doublée de celle des migrants, ils constatent que l'impact économique du Brexit a été limité jusqu'à présent.
- En revanche, ils plaident pour une relance des coopérations touristiques, culturelles et scientifiques qui se sont délitées. Dans cette perspective, ils pensent que la Normandie aurait intérêt à bâtir une stratégie "post-Brexit", avec les autres régions de l'espace Manche, pour retisser les liens distendus. Leur message est clair : "La Normandie doit prendre la main".

Commentaire : un travail utile, face au Brexit, il faut agir pour ne pas subir, Hervé Morin entendra-t-il ?

Éditeur : Chroniques & Actions SAS
Siret : 488 406 752 00029.

La Chronique :

- N° CPPAP : 10081 88511.
- ISSN : 2117-9743
- Directeur : Bertrand Tierce.
- Abonnement : 260 € TTC/ an.
- Contact : bertrand.tierce@orange.fr
- Consultation possible sur la toile.

Europe : la région ne perd pas au change...

Les représentants de l'État, de la Région et de la Commission Européenne se sont donc retrouvés, le 18 novembre à Rouen, afin de lancer la nouvelle programmation des fonds européens 2021-2027. Les négociations ont été plus longues que prévu, crise du COVID oblige.

- C'est un dossier compliqué pour les non-initiés, certains dispositifs sont tarabiscotés, mais c'est un dossier important pour la région puisque Bruxelles débloque plus d'un milliard d'euros pour faciliter le développement économique, écologique et équilibré de ses territoires.

Commentaire : un milliard, c'était déjà le montant du précédent programme (2014-2020), la Normandie ne perd pas au change : c'est déjà ça !

Un milliard pour quoi faire ?

- 189 M€ sont accordés au titre du Fonds social européen (FSE+). À savoir : 85 M€ pour l'orientation, le raccrochage scolaire et les formations qualifiantes et 104 M€ pour l'emploi, l'inclusion, la jeunesse et les compétences.
- 388 M€ au titre du FEDER. 155,4 M€ pour la recherche-innovation, 123 M€ pour la transition énergétique et écologique, 47,8 M€ pour le développement durable, 48,9 pour la culture et le tourisme, 12,9 M€ pour la mobilité.
- 409,7 M€ au titre du FEADER. Avec à la clé, 7 mesures prioritaires en faveur de l'agriculture comme l'installation des jeunes.
- 26 M€ pour le FEAMPA. C'est le soutien à la pêche et à l'aquaculture.
- Une grande nouveauté : la Normandie est l'une des rares régions à bénéficier du FTJ, le Fonds pour une Transition Juste, destiné à accélérer la décarbonation des territoires les plus touchés. Les territoires de l'Axe Seine et de la vallée de la Bresle sont éligibles, 146,9 M€ leur sont réservés.

Commentaire : maintenant, les choses vont s'accélérer, la programmation des premières subventions est prévue mi-décembre, les porteurs de projet sont appelés à déposer leur dossier sans tarder. Rappelons que l'engagement des fonds relève principalement des services de la Région.

Simplifier, simplifier, simplifier !

C'est le mantra des représentants de la Commission européenne et de la Région. L'autre jour, ils ont souligné leur volonté de faciliter l'accès aux financements disponibles, trop de porteurs de projet étant découragés par les lourdeurs administratives.

- L'affaire n'est pas nouvelle. En 2020 déjà, le CESER Normandie dénonçait une "sur-administration stressante et kafkaïenne des fonds", avec pour effet un décalage important entre la programmation des subventions et leur paiement effectif aux intéressés. Aujourd'hui, ce décalage existe encore, 50% des fonds programmés entre 2014 et 2020 ne sont toujours pas payés, si les factures d'achèvement ne sont pas présentées avant la mi-2024, on redoute de nombreuses pertes en ligne. C'est lourd et compliqué.

À savoir : pour 2021-2027, des sites "allégés" ont été mis en ligne pour faciliter les opérations (voir ci-contre). Les services de la Région se tiennent surtout à la disposition des porteurs de projet pour "les informer, les conseiller et leur ouvrir le chemin..." Vive la simplification !

